

L'an et le, à heures, les associés de la société, SARL au capital de euros, se sont réunis au siège social à, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article. des statuts.

Sont présents :

M. qui détient parts sociales,

M. qui détient parts sociales,

représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article
... des statuts;

L'assemblée est présidée par M. , *statut*.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1) les récépissés des lettres recommandées de convocation;
- 2) les pouvoirs des associés représentés par les mandataires;
- 3) le rapport de gestion du gérant;
- 4) le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée;

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture est donnée du rapport du gérant,

La discussion est ouverte,

Diverses observations sont présentées :

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivants à l'ordre du jour :

.....

Première résolution

.....

Cette résolution est adoptée

Deuxième résolution

.....

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.